

ENTRE NOUS

EN CHIFFRES

L'équitation valdoisienne, c'est :

12 000 licenciés, dont 80 % de femmes.

50 % d'augmentation en dix ans.

94 centres équestres.

Plus de 150 compétitions par an.

Les chevaux et les hommes

Christian Libes est le président du comité départemental d'équitation. Ce sport, qui est le quatrième du Val d'Oise par le nombre de licenciés souhaite disposer d'un grand stade.

« Indispensables pour les pratiquants, structurants pour la filière, profitables pour tous les Valdois », tels sont quelques-uns des avantages qu'apporterait la réalisation d'un stade équestre en Val d'Oise, selon Christian Libes. « Aujourd'hui, ajoute-t-il, de nombreux centres équestres sont rattrapés par l'urbanisation. Alors que la pratique se développe, il est impossible d'organiser en Val d'Oise un championnat régional qui exige d'accueillir plusieurs centaines de concurrents par jour.

Impossible aussi pour un club d'être présent sur plusieurs terrains le même jour. » L'équitation propose en effet de nombreuses disciplines. Un stade équestre départemental permettrait de les réunir à l'occasion de manifestations à l'allure de grandes fêtes populaires. Mais les compétitions favoriseraient aussi la progression des meilleurs athlètes. « N'oublions pas qu'un stade équestre serait l'occasion de développer un centre de formation professionnelle pour des métiers en pleine expansion auxquels les jeunes Valdois ne pensent pas toujours, faute de filière locale », conclut-il. À la suite de l'étude menée par le comité départemental, un site est déjà pressenti sur le territoire de la commune de Marines, au cœur du Parc naturel du Vexin français. ■

LE SOUTIEN DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le comité départemental d'équitation est un des 58 comités départementaux sportifs soutenus par le conseil général (756 000 euros au total pour leur fonctionnement en 2009). L'équitation est également présente dans le dispositif de soutien individuel aux athlètes de haut niveau grâce à Stéphanie Collier, en dressage.